



PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE

ALEX

Projet d'extension de la zone artisanale du Vernay

**Avis d'ouverture d'enquête préalable
à la déclaration d'utilité publique.**

Le préfet de la Haute-Savoie informe le public qu'il a prescrit sur le territoire de la commune d'Alex la tenue d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique sur le projet d'extension de la zone artisanale du Vernay.

Cette enquête se déroulera **du mercredi 22 mars au vendredi 7 avril 2017 inclus**.

M. Bruno PERRIER, attaché administratif DDE en retraite, a été désigné par M. le président du tribunal administratif de Grenoble pour accomplir les fonctions de commissaire-enquêteur.

Il se tiendra à la disposition des personnes intéressées, en mairie d'Alex, les :

- jeudi 23 mars 2017, de 9 H 00 à 11 H 00,
- mercredi 29 mars 2017, de 9 H 00 à 11 H 00
- et vendredi 7 avril 2017, de 15 H 30 à 17 H 30,

afin de recevoir leurs observations.

Durant la période fixée ci-dessus, le public pourra consulter le dossier d'enquête en mairie d'Alex aux jours et heures habituels d'ouverture des locaux au public (soit du lundi au jeudi de 8 H 30 à 12 H 00, et le vendredi de 8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 17 H 30), et consigner éventuellement ses observations sur le registre commis à cet effet ou les adresser directement, par écrit, au commissaire-enquêteur en mairie d'Alex, siège de l'enquête.

Le commissaire-enquêteur disposera d'un délai maximal d'un mois, à compter de la date de clôture de l'enquête, pour émettre ses conclusions.

Une copie de son rapport sera déposée en mairie d'Alex, ainsi qu'à la préfecture de la Haute-Savoie (Direction des relations avec les collectivités locales). La communication de ce rapport pourra être faite à toute personne en présentant la demande à M. le préfet de la Haute-Savoie (DRCL).

Pour le préfet,
Le secrétaire général,


Guillaume DOUHERET

